

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4734 - MARDI 16 AVRIL 2024

## TRANSPORT AÉRIEN

# Corsair va bientôt assurer la liaison Paris-Brazzaville



La compagnie de transport aérien Corsair, filiale d'Air France, s'apprête à desservir la capitale congolaise via l'aéroport d'Orly, à Paris. Elle entend proposer aux passagers des tarifs de billets « abordables » à destination de Brazzaville.

Hormis la République du Congo, Corsair envisage également de mettre le cap sur d'autres pays africains, notamment la Côte d'Ivoire, le Mali et le Bénin.

Page 5

Un aéronef de Corsair en activité/DR

## CULTURE

## Réception d'une stèle en hommage aux combattants africains

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a réceptionné une stèle en souvenir de Brazzaville, capitale de la France libre, sous le général Charles de Gaulle, en hommage aux combattants africains décédés lors de la

Seconde Guerre mondiale.

Cette œuvre mémorielle conçue à l'image de la stèle de Verquin, au Nord de la France, lui a été remise par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Page 16

## ELECTION

## Campagne présidentielle au Tchad

Les Tchadiens sont appelés aux urnes le 6 mai prochain pour élire le futur président de la République. La campagne électorale de ce scrutin majeur a débuté le 14 avril.

Lors de sa sortie, le président de transition et candidat à la présidentielle, Mahamat Idriss Déby, a défendu son bilan en ces termes : « Pendant trois ans, j'ai assuré la continuité de l'État et préservé l'unité de notre pays. J'ai préservé la paix ».

Page 7

Éditorial

Faire mieux

Page 2

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

## L'AS Otohô retrouve la deuxième place



L'AS Otohô retrouve sa deuxième place/Adiac

L'AS Otohô a retrouvé sa confiance en se reclassant à la deuxième place du championnat national de football Ligue 1 à l'issue de la 19e journée de la compétition.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie demeure à la première place grâce à sa victoire à Pointe-Noire, 2-0, devant le FC Nathalys. L'Interclub et l'AS Otohô se donnent coup pour coup afin de mettre la pression sur le leader.

Page 15

## OUESSO ET NGOMBÉ

La circulation automobile et les débits de boissons interdits de 18 heures à 6 heures

Page 5

## ÉDITORIAL

## Faire mieux

Le Premier ministre, lors d'une rencontre à Brazzaville, a invité les animateurs des collectivités locales à ne pas baisser les bras et à faire mieux malgré les tensions de trésorerie afin de garantir le bon fonctionnement de leurs structures et de contribuer au développement du Congo.

La décentralisation et les collectivités locales font partie des priorités des pouvoirs publics qui ont parfaitement conscience de leur apport dans l'éclosion des activités socioéconomiques et l'amélioration des conditions de vie de la population.

Les difficultés des acteurs du développement local sont cependant bien connues de l'exécutif qui s'emploie, tant bien que mal, à trouver des solutions. Mais, il reste que les personnels des Conseils départementaux et des communautés urbaines cumulent plusieurs mois d'arriérés de salaire et cette situation traduit l'ampleur des défis à relever par le gouvernement.

Il est reconnu de tous qu'un homme, une mission, des moyens. Or, le manque de ressources budgétaires risque de paralyser le fonctionnement des collectivités locales et compromettre leurs efforts déployés en faveur du bien-être des communautés.

L'exécutif ferait œuvre utile en transférant les moyens nécessaires à l'animation de ces entités administratives afin qu'elles puissent remplir convenablement leur mandat. Leur rappeler l'étendue de leurs missions est en soi une bonne idée mais passer à l'acte pour sortir les collectivités locales de leur précarité est indispensable.

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

## La Halc se dresse contre le conflit d'intérêts

Un communiqué de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) indique que l'opération de déclaration des conflits d'intérêts des personnes investies d'une mission de service public aura lieu du 16 au 26 avril à son siège à Brazzaville.

A travers l'opération de déclaration des conflits d'intérêts des personnes investies d'une mission de service public qui sera lancée le 16 avril, la Halc veut s'assurer que toute personne chargée d'une mission de service public ou qui exerce une fonction publique ne soit pas coupable d'un conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts est, en effet, une situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés de nature à influencer l'exercice indépendant, impartial et objec-

tif d'une fonction.

L'initiative de la Halc tire sa légitimité des dispositions du décret n°2022-467 du 3 août 2022 fixant les modalités de prévention et de gestion des conflits d'intérêts ainsi que de la loi du 11 mars 2022, portant prévention et lutte contre la corruption et les infractions assimilées. « Les membres du gouvernement, les membres du Parlement, les personnes titulaires d'un mandat électif local ainsi que celles chargées d'une mission de service public doivent exercer

leurs fonctions avec dignité, probité, intégrité et veiller à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts », indique cette loi en son article 13.

Ainsi, le calendrier du déroulement de la déclaration des conflits d'intérêts prévoit que le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, et les membres de cette institution ouvriront le bal dans la matinée du 16 avril. Puis, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et les membres du gouvernement (le 18 avril) ; le président et le bureau du Sénat, les sénateurs (le 19 avril) ; le président et le bureau de l'Assemblée nationale, les députés (le 22 avril) ; les présidents et les membres de bureaux des institutions, les cadres de la Force publique (le 23 avril) ; les directeurs généraux, les directeurs généraux adjoints et centraux (le 24 avril) ; les administrateurs territoriaux, les commissaires généraux et les hauts commissaires (le 25 avril) et le personnel diplomatique (le 26 avril).

Rominique Makaya

« Les membres du gouvernement, les membres du Parlement, les personnes titulaires d'un mandat électif local ainsi que celles chargées d'une mission de service public doivent exercer leurs fonctions avec dignité, probité, intégrité et veiller à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## VIE DES PARTIS

## L'UDH-Yuki dénonce l'ingérence dans son fonctionnement

Le bureau politique, des élus et les coordinations départementales de l'Union des démocrates humanistes Yuki (UDH-Yuki) ont, au cours d'une conférence de presse animée le 13 avril à Brazzaville, dénoncé la décision du gouvernement interdisant la poursuite des travaux du congrès extraordinaire de leur parti, le 7 avril dernier.

Principal orateur, le vice-président de l'UDH-Yuki, Fernand-Gilles Bassindikila, a indiqué que l'attitude du gouvernement de s'immiscer dans le fonctionnement de leur parti est contraire à la loi n°20-2017 du 12 mai 2017. Il a notamment cité l'article 25 alinéa 1 stipulant que « *Les partis politiques s'administrent librement suivant leurs statuts et conformément à la Constitution, aux lois et règlements en vigueur* ».

Cette formation politique de l'opposition s'indigne également contre l'exigence des autorités qui assujettissent la tenue de leur congrès à une autorisation du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. Selon Fernand-Gilles Bassindikila, le congrès en tant que réunion publique requiert simplement une information aux autorités administratives, en vue des



Fernand-Gilles Bassindikila entouré du secrétaire général et d'un autre membre du bureau politique Adiac

dispositions sécuritaires qui s'imposent. « *Soucieux de la préservation de la paix et de la bonne marche de la démocratie dans notre pays, l'UDH-Yuki demande au gouvernement de ne pas s'ingérer dans les affaires des partis politiques, afin que ce parti puisse se doter d'un président légal et légitime, librement élu par les militants, conformément aux dispositions des textes fondamentaux qui le régissent* », a invité le vice-président de l'UDH-Yuki.

En effet, l'UDH-Yuki tra-

verse depuis le décès de son président fondateur, Guy Brice Parfait Kolelas, en 2021, une crise de leadership. Ce qui s'était manifesté publiquement le 11 juillet 2023 au Palais des congrès de Brazzaville lors du congrès extraordinaire devant permettre au parti de se doter de nouvelles instances dirigeantes. Hélas, le comportement affiché par les différents acteurs avait conduit à la suspension des travaux. « *Pourtant, le 20 décembre 2023, dans la matinée, dans*

*son cabinet, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local exhortait les membres du bureau politique de l'UDH-Yuki à régler ce problème autour de la facilitation. En dépit des sages conseils du ministre ce même jour, M. Joseph Badiabio, sans le quitus de la commission électorale du congrès, s'est autoproclamé unique candidat lors d'une mascarade de congrès, tenu à la sauvette, nuitamment au Palais des congrès* »,

a-t-il rappelé.

Ne reconnaissant pas le congrès du 20 décembre 2023, Fernand-Gilles Bassindikila a soutenu que l'UDH-Yuki est resté jusqu'aujourd'hui sans président en attendant la reprise des travaux du congrès suspendu en juillet 2023. « *Pour nous, il n'y a pas deux Yuki, le congrès n'a pas encore repris, Joseph Badiabio ne peut pas avoir une légitimité. Si sa tête plaît à certaines personnes, mais nous n'accepterons jamais un président qui soit imposé* », a-t-il rappelé, écartant un probable rapprochement avec l'autre frange du parti.

S'agissant de la décision rendue par le tribunal de grande instance de Brazzaville, le vice-président de l'UDH-Yuki a indiqué que le jugement n'a condamné personne, renvoyant les deux parties dos-à-dos.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FMC BRAZZAVILLE

## Honoré Mouanda élu secrétaire fédéral

Le premier secrétaire fédéral de la Force montante congolaise (FMC) Brazzaville, Honoré Mouanda, a été élu le 13 avril lors d'une assemblée générale élective présidée par le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT) chargé de la jeunesse, Marien Mobondzo-Endzonga.

Le nouveau secrétaire fédéral de la FMC Brazzaville succède à Nel Borel Okandza qui la dirigeait depuis 2014, une année après la création de la FMC en 2013. Elu pour un mandat de cinq ans, Honoré Mouanda préside un bureau de onze membres. Il est secondé par Dorel Eyobélé qui occupe le poste de secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation, et d'Arnaud Ndinga-Makanda, élu secrétaire à l'administration et aux ressources humaines.

Au cours de cette assemblée générale, les 690 délégués venus des neuf arrondissements de Brazzaville et de l'Île Mbamou ont aussi mis en place la commission fédérale de contrôle et d'évaluation de cinq membres. Celle-ci est



Honoré Mouanda, le nouveau secrétaire fédéral de la FMC Brazzaville/adiac

dirigée par Armel Mawakani, suivi de Cristevit Ongoto hissé au poste de vice-pré-

sident. Mercié Okoko, pour sa part, occupe la fonction de secrétaire rapporteur de

la fédération.

Dans son discours, le nouveau secrétaire fédéral s'est dit conscient de la responsabilité qui l'incombe pour redynamiser l'organisation de jeunesse du Parti congolais du travail dans la ville capitale, conformément aux orientations et à la vision du parti. Une mission si lourde qu'il estime mieux accomplir avec le soutien de tous. « *J'invite les nouveaux dirigeants élus à l'efficacité afin de transformer notre organisation en une force de réflexion pour des batailles politiques futures. Nous devons travailler dans la cohésion, la discipline mais en toute simplicité et humilité* », a souligné Honoré Mouanda. Saluant la mise en place de ce secrétariat fédéral,

le premier secrétaire national de la Force montante congolaise, Vadim Osdet Mvouba, a exhorté les nouveaux dirigeants élus à « *faire preuve de lucidité et de vigilance afin que la couche juvénile congolaise qui représente 75% de la population* » soit bénéficiaire des projets prévus dans le cadre de l'année 2024 dédiée à la jeunesse. Clôturant la réunion, le secrétaire permanent chargé de la jeunesse, Marien Mobondzo-Endzonga, a rappelé au nouveau secrétariat fédéral que « *nous sommes dans une période politique charnière* » et qu'ils sont tenus de travailler avec abnégation et engagement afin de contribuer efficacement à la vie du parti.

**Firmin Oyé**

## PROJET ZONES CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

Le Congo identifie une superficie de 92 403 km<sup>2</sup>

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a clôturé, le 12 avril à Brazzaville, le projet Zones clés pour la biodiversité en République du Congo, qui a identifié dix aires protégées terrestres, deux aires marines protégées et huit concessions forestières.

L'ensemble des zones clés pour la biodiversité représente une superficie terrestre globale de 92 403 km<sup>2</sup>, l'équivalent de 27% de la superficie terrestre de la République du Congo. Le projet « Zones clés pour la biodiversité » a été lancé le 11 octobre 2022 et a pris fin le 31 mars dernier. Il avait pour principal objectif de réévaluer les anciennes zones clés pour la biodiversité et d'en identifier d'autres, susceptibles de bénéficier de ce prestigieux statut.

Les zones clés pour la biodiversité ou KBA en anglais sont, entre autres, les parcs nationaux de Nouabalé-Ndoki, Odzala-Kokoua, Ntokou-Pikounda, Ogoué-Lékéti et Conkouati-Douli dans leurs parties continentale et marine, la réserve de biosphère de Dimonika, la réserve communautaire du Lac Télé, la réserve marine communautaire de la baie de Loango, la réserve naturelle de Tchimpounga, la réserve de faune de Léfini et le sanctuaire de gorilles de Lesio-Louna, le sanctuaire de gorilles de Lossi, les unités forestières d'aménagement de Mokabi (partie Sud), Mbomo-Kéllé (partie Nord), Tala-Tala, Jua-Ikié, Karagoua, Ngombé-Epoma, Kabo-Loundoungou-Toukoulaka, Pokola et enfin, l'unité forestière d'exploitation de Massanga.

Selon le directeur général de Wild-



La ministre de l'Environnement posant avec les participants au séminaire Adiac

life conservation society (WCS), Richard Malonga, la mise en œuvre de ce projet a aidé, entre autres, à la formation des experts sur l'identification des zones clés pour la biodiversité, la constitution des groupes taxonomiques au sein desquels les analyses devaient être réalisées par taxon, la formation des responsables des groupes taxonomiques sur la méthodologie d'encodage des données, la création d'un groupe de coordination nationale du projet multi acteurs avec un mandat bien défini, la sensibilisation du grand public au concept KBA, la tenue des réunions de consultations avec le secteur privé et la société civile, l'organisation de quatre réunions du groupe de coordination nationale du projet, la consolidation de

données obtenues dans la base de données mondiales des zones clés pour la biodiversité et enfin la restitution, récemment, des résultats du projet auprès des autres parties prenantes. « *Le véritable succès de ce projet repose sur la connaissance des zones pertinentes pour la biodiversité au Congo. Par ailleurs, WCS Congo, en tant qu'organisation formellement engagée à appuyer le Congo dans la préservation de la biodiversité, sera à vos côtés pour soutenir les efforts du pays dans l'élaboration des stratégies et plans nationaux sur la biodiversité* », a déclaré le directeur général de WCS.

Dix-neuf nouvelles zones clés pour la biodiversité sur vingt-cinq sites évalués ont été confirmées par

le secrétariat KBA et un dernier site, répertorié après la tenue, le 19 mars, du quatrième atelier du groupe de coordination nationale du projet Zones clés pour la biodiversité, a été accepté, faisant passer ce nombre à vingt KBA.

« *La République du Congo peut légitimement s'en satisfaire, puisque ce chiffre avoisine le seuil du cadre de la stratégie mondiale sur la biodiversité 2020-2030, à savoir convertir 30 % de la planète en zones protégées à l'horizon 2030* », a signifié la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Alors que s'arrête cette phase sous financement du Fonds Bezos, la ministre a émis le souhait de compter sur l'appui technique de WCS Congo pour aller au-delà

des autres sites non identifiés qui peuvent faire l'objet de propositions futures au Groupe de coordination nationale pour compléter les vingt sites existants.

La ministre a également commenté que « *les résultats obtenus serviront le pays dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie nationale sur la diversité biologique, mais aussi dans sa politique d'affectation des terres en tenant compte de l'importance de la biodiversité présente dans les différentes zones* ».

Notons qu'afin de coordonner le processus d'identification des zones clés pour la biodiversité au niveau national, il a été mis en place une coordination nationale regroupant les experts des différents départements ministériels, les représentants des groupes taxonomiques, des organisations non gouvernementales du secteur privé, de la société civile et des peuples autochtones.

Par ailleurs, le programme KBA soutenait l'identification, la cartographie, le suivi et la conservation des KBA afin d'aider à sauvegarder des sites les plus critiques pour la nature sur la planète; des forêts tropicales aux récifs, des montagnes aux marais, des déserts aux prairies et jusqu'aux parties les plus profondes des océans.

Fortuné Ibara

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## TRANSPORT AÉRIEN

## Corsair va bientôt relier Brazzaville et Paris

La compagnie aérienne Corsair, la filiale d'Air France, prévoit de desservir le Congo à partir de l'aéroport parisien d'Orly. L'établissement par Corsair d'une ligne Brazzaville et Paris ouvrira le marché aérien congolais à la concurrence.

Corsair propose des billets à partir de 460 000 FCFA entre Brazzaville et Paris, contre les 850 000 FCFA minimum qu'offre Air France. En entrant dans le capital de Corsair spécialisée dans le transport long courrier depuis 1981, l'État congolais voulait en finir avec le monopole de la compagnie Air France sur les liaisons Brazzaville et Paris.

L'ouverture de la nouvelle ligne vers le Congo est perçue comme la contrepartie de la participation à hauteur de 9,8 milliards de francs CFA (15 millions d'euros) de l'État congolais au capital de Corsair. La contribution à la recapitalisation de la compagnie aérienne a permis, en effet, de sauver la compagnie de la faillite. Ce partenariat va donc faciliter le voyage des passagers sur la destination Congo grâce à des offres de



Un aéronef de Corsair en activité/DR

billets jugées abordables. Les voyageurs congolais devraient être satisfaits de l'expansion de la compagnie Corsair vers le Congo. Cette nouvelle concurrence contribuera à améliorer la qualité de service en vol, notamment sur cette ligne prisée Brazzaville et Paris. Les Congolais se plaignent souvent du mauvais service client à bord d'Air France, ainsi que de la vétusté des

aéronefs. Mieux, l'arrivée de Corsair entrainera la multiplication du nombre de vols et la création de divers emplois à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville. En attendant la publication de son programme de vols vers le Congo, Corsair a annoncé de nouvelles lignes vers certaines capitales africaines. La compagnie de transport entend assurer jusqu'à 9 vols

par semaine à destination d'Abidjan, jusqu'à 6 vols hebdomadaires vers Bamako dont 4 directs et jusqu'à 5 vols par semaine à destination de Cotonou dont 3 vols directs. La compagnie qui détient en ce moment six avions A330neo et trois avions A330-300 compte renouveler sa flotte avec la livraison de son 9e appareil A330neo.

Fiacre Kombo

## OUESSO ET NGOMBÉ Circulation automobile et débits de boisson interdits

« La circulation des véhicules, l'attroupement de plus de cinq personnes et l'ouverture des débits de boissons et des restaurants sont interdits dans le périmètre urbain de la ville de Ouesso et au village Ngombé dans le district de Mokeko de 18h à 6h, du 15 au 17 avril 2024 », indique une décision prise par le préfet du département de la Sangha, Edouard Denis Okouya, le 15 avril 2024. Cette mesure ne concerne pas les pharmacies, les boulangeries et les ambulances, précise la décision. Le commandement de la gendarmerie et le commandement des forces de police de la Sangha sont chargés de veiller au respect de la décision.

Il convient de souligner que les raisons de ces restrictions ne sont pas mentionnées dans la décision du préfet de la Sangha. Seulement, la population de Ouesso est montée au créneau à cause d'une histoire de séquestration d'une jeune dame par un sujet camerounais. Ce dernier aurait exigé une rançon pour la libération de la victime, selon certaines sources. C'est sans nul doute pour éviter les débordements de tout genre que le préfet a pris cette décision.

Rominique Makaya

## DISTRICT D'ONGOGNI

## Des écoles primaires de Nguela-Komo et Owé réhabilitées

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a inauguré le 12 avril, en présence des autorités locales et du député de la circonscription électorale unique d'Ongogni, Yves Fortuné Moundelé-Ngollo Ehourossia, les nouveaux bâtiments des écoles primaires des villages Nguela-Komo et Owé.

Initiés par l'ancien député d'Ongogni, Jean-Jaurès Ondelé, les travaux de construction de deux nouveaux bâtiments de trois salles chacun au sein des deux établissements publics ont été achevés par le gouvernement grâce au plaidoyer de l'actuel député, Yves Fortuné Moundelé-Ngollo Ehourossia. « Avant, nous étions dans des vieux bâtiments construits en terre battue. Chaque fois, c'étaient des réparations avec parfois l'interruption des cours. Aujourd'hui, il y a un bâtiment qui sort du sol comme un champignon, c'est vraiment un sentiment de joie pour nous, parce que les cours vont désormais bien se dérouler avec les enfants », s'est réjoui le directeur adjoint de l'école d'Owé, Brune Makassi.

Le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation des Plateaux, Raymond Mbouran-gon, s'est félicité de l'intérêt particulier que le député d'Ongogni accorde à l'éducation et à la formation des jeunes de cette sous-préfecture, en envoyant certains étudier en Europe. « Nous saluons le savoir-faire du député Yves Fortuné Moundelé Ngollo Ehourossia

qui a plaidé pour la poursuite de ces travaux auprès du ministre Jean-Luc Mouthou qui, à son tour, a mis toutes les batteries en marche pour les achever », a-t-il rappelé.

Les trois salles de classe sont équipées chacune des tables-bancs. Avec le sentiment d'un devoir accompli, le député d'Ongogni a exprimé sa gratitude envers le gouvernement et le président de la République pour son engagement constant en faveur de l'éducation dans le pays. « Grâce à ces nouveaux bâtiments répondant aux exigences de notre temps, nos enfants détiennent désormais un cadre approprié pour recevoir l'éducation, cette arme puissante, cette clé qui ouvre les portes d'un futur radieux », a indiqué Yves Fortuné Moundelé-Ngollo Ehourossia.

### Plaidoyer pour bitumer la route Inkouélé-Ongogni-Lessanga

Profitant de cette occasion, le député a formulé au gouvernement les doléances des habitants de sa circonscription. Il s'agit, entre autres, de l'entretien des routes en terre ; du bitumage des 30 km de la route Inkouélé-Ongogni-Lessanga ; de la construction des écoles primaires



Les officiels posant après l'inauguration du bâtiment de Nguela-Komo/DR

d'Ipounou et d'Okayes ; de l'achèvement des travaux de construction des écoles primaires de Passa et Mbandza-Ikié ; de la réhabilitation du CEG et du lycée technique et agricole d'Ongogni ; de l'érection de la zone piscicole protégée à Lessanga ; de la finition des travaux de construction des Centres de santé intégrés de Mossendé, Lessanga et Endolo.

Après la mise en service de ces nouveaux bâtiments, le ministre Jean-Luc Mouthou et sa délégation ont visité la nouvelle école primaire

ouverte à Ipounou par les parents, avec l'appui du député d'Ongogni pour soulager les jeunes adolescents qui jadis parcouraient cinq kilomètres pour aller étudier à Mossendé. Ainsi, cet établissement est désormais inscrit dans le cadre du projet de construction des écoles par le gouvernement. « Il ne s'agit pas seulement à l'école primaire d'Ipounou, partout où nous passons et où nous rencontrons des situations qui sont similaires à celle-ci, nous répondons. C'est notre tâche, le président de la

République nous a confié cette responsabilité de façon à pouvoir répondre évidemment partout sur l'ensemble du territoire national aux préoccupations exprimées par la jeunesse scolarisée de notre pays, c'est ce que nous faisons », a rassuré le ministre à l'issue de la visite, insistant sur la nécessité d'offrir des meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes.

Notons que des manuels scolaires ont été remis aux directeurs des écoles qui devraient en faire bon usage.

Parfait Wilfried Douniama

## LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

## L'association MCPLC et la presse dans le même combat

L'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) entend s'appuyer sur la presse pour relever ensemble le défi de la sensibilisation et de la prévention des maladies cardio-métaboliques qui menacent dangereusement la population.

La quatrième édition de la Traversée du Mayombe se tiendra du 18 au 24 mai. Au-delà de la performance physique, ce concept vise un objectif noble, celui de prévenir le diabète qui fait de ravage à travers le monde.

Le combat que mène l'association MCPLC est bien défini. C'est la lutte contre le diabète. La traversée à pied, a expliqué son président, Rodrigue Dinga Mbomi, est le mégaphone qui doit permettre d'amplifier le message envers les pouvoirs publics, la population et tous ceux qui veulent que le monde se porte mieux. C'est un combat que les membres de cette association ne gagneront pas seuls. En tant qu'actrice de la société civile, la presse a la responsabilité dans la bataille de la sensibilisation. Au cours d'un déjeuner de presse, l'association MCPLC a traduit sa volonté de travailler avec les médias pour faire en sorte que la semaine de la traversée soit celle où partout dans le pays et dans toutes les langues soit présenté le danger qui guette la population au-delà du diabète,



Rodrigue Dinga Mbomi présentant l'enjeu Adiabique. L'activité physique, un régime alimentaire sain et un dépistage régulier sont les piliers essentiels pour la prévention. L'association MCPLC a pour objectifs de sensibiliser la population à cette maladie, d'organiser des campagnes de dépistage de la population pour qu'elle puisse s'orienter. Des propositions ont été faites pour relever ensemble ce défi.

James Golden Eloué

des maladies cardio-métaboliques comme les accidents vasculaires cérébraux, l'hypertension. « Ensemble, on peut mettre en place un dispositif technique qui permet à ce que, cette semaine, tout le monde sache qu'il y a un danger qui nous guette et comment faire pour s'en prévenir », a déclaré Rodrigue Dinga Mbomi. Le diabète constitue aujourd'hui un réel problème de santé pu-

## CONGO-ANGOLA

## Le proviseur de l'école consulaire à Luanda suspendu

« En raison d'actes impudiques et immoraux graves, propres à discréditer l'école consulaire du Congo en Angola (Luanda), le proviseur de ladite école, Désiré Olohou, est suspendu de ses fonctions », indique la note de service signée par l'ambassadeur du Congo en Angola, Chryst Bonaventure Engobo.

C'est le professeur certifié des lycées, attaché d'ambassade et directeur des études du collège, Serge Sabin Akoue Ndaakebonga, qui assure l'intérim. La suspension de Désiré Olohou, en service à Luanda depuis 2022, est liée à une vidéo devenue virale sur les réseaux dans laquelle ce dernier s'exhibe nu.

Dans un audio d'environ trente minutes, qui lui aussi circule sur les réseaux, Désiré Olohou tente désespérément de s'expliquer en parlant « d'un réseau d'enseignants retraités, rappelés à Brazzaville depuis 2015, mais qui refusent de rentrer au pays, en intelligence avec certains responsables, pour continuer de bénéficier des avantages réservés aux Congolais en service à l'étranger », selon lui. Il est vrai que le réseau que dénonce Désiré Olohou pour avoir orchestré ce qu'il qualifie de complot ne semble justifier en rien l'acte impudique qu'il a posé.

La réputation des écoles consulaires du Congo à Luanda et au Cabinda, en Angola, était jusque-là liée aux bons résultats que celles-ci réalisaient, notamment aux examens d'Etat. Les 84,63 % de taux de réussite au Brevet d'études du premier cycle par l'école consulaire de Luanda en 2022, et 98,43% pour celle du Cabinda en témoignent. En dépit de l'acte posé par ce proviseur, la communauté éducative pense que les élèves doivent continuer à travailler d'arrache-pied pour ne pas ternir l'image de leurs écoles, encore que les examens d'Etat session 2024 pointent à l'horizon.

Rominique Makaya

COMMISSION NATIONALE DE  
NSPARENCE ET DE RESPONSABILITE  
DANS LA GESTION DES FINANCES  
PUBLIQUES

BUREAU  
PRESIDENCE  
CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICES DE CONSULTANT)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR) se propose de réaliser, en quatre (04) lots, des audits financiers pour les exercices 2021, 2022 et 2023 par les services de Consultants (cabinets) sur les comptes des structures ci-après :

Numéro des lots	Objet du lot
Lot 1	Agence Congolaise d'Information (ACI)
Lot 2	Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)
Lot 3	Global Access
Lot 4	Redevance Audiovisuelle (RAV).

N.B : Chaque candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

## Qualifications

Le Consultant intéressé doit :

- avoir une expérience confirmée en comptabilité publique et audit financier,
- avoir un personnel clé ayant une bonne connaissance et des qualifications professionnelles appropriées sur les procédures de gestion des finances publiques.

## Composition du dossier des candidats

Les dossiers de candidature comprennent :

- les Cv du personnel clé ;
- les références des missions analogues ;
- l'agrément CEMAC du Cabinet ;
- l'agrément du Cabinet l'ONEC-C ;
- le RCCM, NIU, certificat de moralité fiscale ou l'attestation de non redevance fiscale exercice 2023 ;
- l'offre technique ;
- l'offre financière.

## Méthode de sélection

Le Consultant sera recruté selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), conformément aux règles et procédures du code de passation des marchés publics.

## Lieux de dépôt des offres et retrait des dossiers

Les dossiers sont à déposer, au plus tard le **18 avril 2024, à 14 h 00**, au Cabinet du Président de la CNTR, situé à l'immeuble des Conseils consultatifs nationaux, rue des Manguiers, Mpila, Tél : 05 504 12 09 / 06 841 91 90, Brazzaville, du lundi à vendredi de 9h00 à 14h00.

## Inscription

Le retrait des lots valant inscription au registre des candidats est ouvert du **10 au 18 avril 2024** contre versement de la somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA par lot non remboursable.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la même adresse.

Fait à Brazzaville le, **21 MAR 2024**

Le Président,

Joseph MANAFOUFOUA

## AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST

# Risque d'insécurité alimentaire

Près de 55 millions de personnes risquent de souffrir d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique centrale et de l'Ouest entre juin et août, selon les Nations unies.

Ce chiffre représenterait une hausse de quatre millions par rapport au nombre actuel de personnes affectées par cette crise dans la région, selon le Programme alimentaire mondial (PAM), dont la directrice régionale par intérim pour l'Afrique de l'Ouest a souligné l'urgence de la situation. « Il est temps d'agir. Nous appelons tous les partenaires à s'engager et à mettre en œuvre des initiatives innovantes pour prévenir une aggravation de la crise, tout en assurant que personne ne soit laissé pour compte », a déclaré, Margot Vandervelden,

Les récentes analyses révèlent que les troubles économiques, incluant la stagnation de la production, la dévaluation des monnaies, la montée de l'inflation et les obstacles commerciaux, ont aggravé la crise alimentaire dans des pays tels que le Nigé-



Pour la première fois au Sahel, 45 000 personnes devraient connaître des niveaux de sous-alimentation extrêmes (niveau 5) - à un pas de la famine/DR

ria, le Ghana, la Sierra Leone et le Mali. En outre, l'augmentation des coûts du carburant et du transport, les sanctions imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les restrictions sur

le commerce des produits agropastoraux ont provoqué une hausse significative des prix des céréales de base dans la région, avec une augmentation de plus de 100% au cours des cinq dernières années, selon le PAM. La

production céréalière pour la campagne agricole 2023-2024 est en déficit de 12 millions de tonnes, et la disponibilité de céréales par personne a diminué de 2% par rapport à l'année précédente. Face à ces défis,

Margot Vandervelden insiste sur la nécessité d'investir davantage dans le renforcement de la résilience et les solutions à long terme pour sécuriser l'avenir alimentaire de l'Afrique de l'Ouest.

Noël Ndong

## TCHAD

## Coup d'envoi de la campagne présidentielle

La campagne électorale en vue de l'élection présidentielle du 6 mai a débuté le 14 avril au Tchad. Le coup d'envoi a été donné par le président de la transition et candidat, Mahamat Idriss Deby.

Le candidat Mahamat Idriss Déby a tenu un meeting dans l'après-midi. Le président de transition a fait valoir son bilan. « Pendant trois ans, j'ai assuré la continuité de l'État et préservé l'unité de notre pays. J'ai préservé la paix, parce que je suis un homme d'action. Et j'ai respecté mes engagements », a-t-il dit.

En outre, il a formulé un grand nombre de promesses : construire des écoles et 7 000 kilomètres de routes, la santé pour tous, diversifier l'économie, investir dans l'agriculture et surtout, 100% d'électricité dans l'ensemble du pays.

Tandis que son adversaire, l'ancien opposant devenu Premier ministre, Succès Masra, a ouvert le bal dans la matinée en lançant une grande caravane à travers la capitale. Le candidat a joué la carte de la proximité en s'offrant plu-

sieurs bains de foule.

« Transformons l'impossible en possible », a dit celui qui se voit gagner dès le premier tour et promet pour chaque village l'éducation, l'eau, l'énergie et du travail pour les jeunes. « Nous avons voulu consacrer cette première journée à saluer les Tchadiens et Tchadiennes sur tout le territoire national. Le message que nous allons porter est un message d'espérance mais un message aussi de possibilités. Nous sommes ceux qui transforment l'impossible en possible, et donc la victoire », a-t-il lancé.

D'autres candidats comme l'ancien Premier ministre Albert Pahimi Padacké va démarrer sa campagne mardi avant d'entamer une tournée à l'intérieur du pays.

Yvette Reine Nzaba

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT

## Les pays occidentaux atteignent un nouveau record en 2023

L'aide au développement versée par les pays occidentaux a atteint un nouveau record en 2023. Et cela pour la cinquième année consécutive, d'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le club des pays développés.

L'aide déclarée par les pays occidentaux a augmenté d'un peu moins de 2% l'an dernier par rapport à 2022. Un retour à la normale, après de fortes hausses les années précédentes liées à la pandémie de Covid-19 et à la guerre en Ukraine. En 2022, la guerre en Ukraine avait eu pour effet collatéral de faire baisser l'aide versée aux pays africains. Ce n'est plus le cas en 2023 : l'aide vers l'Afrique repart à la hausse. Mais ce n'est pas assez pour compenser la baisse de l'aide versée à l'Afrique en 2022. « En 2020, on avait une aide qui avait fortement augmenté. Donc il était presque normal d'avoir une baisse dans les années suivantes, explique Matthieu Boussichas, chercheur à la Fondation pour les études et les recherches sur le développement international. Là, on revient à une tendance à peu près normale, avec une légère hausse en termes réels de l'aide au développement à l'Afrique. » Un timide retour à la normale qui reste insuffisant par rapport aux besoins de lutte contre la pauvreté et contre le changement climatique. Surtout qu'année après année, il y a bien une chose qui ne change pas : la plupart des pays ne respectent pas l'objectif fixé par

les Nations unies de consacrer 0,7% de leur richesse à l'aide au développement. Seuls la Norvège, le Luxembourg, la Suède, l'Allemagne et le Danemark sont au-dessus de ce seuil. Les autres n'ont souvent même pas fait la moitié du chemin. Et la Chine, qui n'est pas prise en compte dans les données publiées par l'OCDE, a tendance de son côté à diminuer son aide et ses investissements vers les pays africains : « Le flux d'échanges économiques entre la Chine et l'Afrique sont désormais à l'avantage de la Chine. » Pékin accorde aussi moins de prêts qu'avant aux pays africains.

Parmi les mauvais élèves, la France, qui a réduit de plus de 10% son aide au développement en 2023. « Historiquement, la France a toujours dans le ventre des donateurs de l'Europe en termes d'effort. Depuis ces dernières années, cet effort avait été en augmentation assez nette, et il y avait d'ailleurs un chemin tracé par le ministère du Budget vers une cible assez élevée, rappelle l'économiste. Cette année, il y a une cassure qui ne correspond pas aux promesses qui ont été faites ces dernières années ».

N.Nd.



### COMMUNIQUÉ

Conformément aux dispositions du Décret n°2022-467 du 3 août 2022, fixant les modalités de prévention et gestion des conflits d'intérêts, le Président de la Haute autorité de lutte contre la corruption procédera au lancement de l'opération de déclaration des conflits d'intérêts des personnes investies d'une mission de service public, ce Mardi 16 avril 2024 à 10 heures 00, au siège de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

L'opération se poursuivra jusqu'au Vendredi 26 avril 2024.

Fait à Brazzaville, le 12 avril 2024

B. Gertrude HOBAIN MONGO



### ADJONCTION DE NOM

Je m'appelle Mboutou Rachid Cluvert.

Je désire être appelé désormais Fougui Mboutou Rachid Cluvert.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

## UNICONGO et TOTAL Energies organisent la Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail

Le vendredi 26 avril 2024, UNICONGO et TOTAL Energies unissent leurs forces pour célébrer la Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (JMSST). Cette année, l'événement se déroulera à l'Espace Trentenaire de TOTAL à Pointe-Noire de 8h30 à 16h00.

Alors que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a choisi comme thème mondial «L'exploration des impacts du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail», le Congo a opté pour mettre en lumière le thème «Les risques majeurs et retours d'expérience».

La JMSST 2024 va bien au-delà d'une simple journée de sensibilisation: elle offre une immersion totale dans les enjeux cruciaux de la sécurité et de la santé au travail. Des ateliers, des mises en situation et des témoignages ponctueront cette journée afin de permettre une compréhension approfondie des risques majeurs et des solutions concrètes à envisager.

Des experts en sécurité et santé au travail, ainsi que des professionnels chevronnés et des témoins privilégiés partageront leur expertise et leurs expériences vécues. L'accent sera mis sur des solutions concrètes et des retours d'expérience pertinents, afin d'inspirer et d'encourager l'adoption de bonnes pratiques.

La JMSST 2024 se veut un moment d'échange et de partage pour tous les acteurs impliqués dans la sécurité et la santé au travail. Les professionnels, les chefs d'entreprise, les responsables RH, les travailleurs et les étudiants sont tous conviés à cet événement.

**Ne ratez pas cette journée essentielle !**

13<sup>e</sup>  
édition  
2024



**Journée Mondiale  
de la Sécurité et de la Santé  
au TRAVAIL**

### ACCIDENTS MAJEURS & RETOURS D'EXPERIENCES

VENDREDI  
**26**  
AVRIL



ENTRÉE LIBRE  
PIÈCE D'IDENTITÉ  
OBLIGATOIRE

08h à 16h  
Espace du  
Trentenaire KM4,  
Pointe-noire

Organisée par



Sponsorisée par



Participants



Renseignements à : [secretariat@unicongo.cg](mailto:secretariat@unicongo.cg)

### NÉCROLOGIE



Les familles Mombongo, Massamba Germaine, Makambo Suze (Mak Suz), Kembo Solange, Kembo Jacqueline ont le regret d'annoncer le décès de leur soeur, mere, tante, grand-mère et arrière grand-mère, Henriette Kongao, le 5 avril 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n° 16 rue Loango (arrêt de bus Mbaka).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Tsimou Antoine, les enfants Kolelas, Moukongo, Ntsimou et la famille Ngandou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur frère, oncle et père, le nommé Moukongo Mokabakila Joachim, ancien agent à la Direction générale de la Fonction publique et ancien directeur de gestion des carrières administratives, survenu le jeudi 11 avril 2024 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N° 47 de la rue Alphonse Bitsindou au quartier Kingouari, arrêt de bus Marché Sachet.

La date et le programme de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement.



L'adjudant-chef, Roland Ngambomi, Charlem Léa Itoua née Legnoki Mikolo, Raïssa Legnoki, agents Dépêches de Brazzaville, les familles : Legnoki, Ngambomi, Bangoyina et Lobouaka, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Mossaka, Loukolela, Oyo, Brazzaville, Pointe-Noire, du décès inopiné de leur frère, fils et neveu, Legnoki Anderson (le génie mécanicien Bachedé), survenu le 12 avril à (Mossaka). A Brazzaville la veillée mortuaire se tient à la rue Souanké n°3, Talangai/Brazzaville non loin de la rivière Tsiémé.



## GABON-CÔTE D'IVOIRE

## Brice Oligui Nguema plaide pour la levée des sanctions de l'UA contre son pays

Lors de sa rencontre du 11 au 14 avril en Côte d'Ivoire avec son homologue Alassane Ouattara, le président de transition du Gabon, le général Brice Oligui Nguema, a plaidé pour « une levée des sanctions » de l'Union africaine (UA) qui pèsent sur son pays.

Le général Brice Oligui Nguema a révélé, lors d'une déclaration commune à la presse, avoir fait « un point et un compte rendu » au président Ouattara sur les « avancées du dialogue national à Libreville ».

S'adressant au président ivoirien, il a indiqué : « Je sollicite l'appui de mon aîné ici présent afin de plaider en faveur de la levée des sanctions de l'Union africaine qui pèsent sur le Gabon, et je sais compter sur vous ».

Le président de la transition au Gabon a remercié le président Ouattara pour son « implication » et « sa volonté constante de soutenir et d'accompagner le processus de transition en terre gabonaise ».

La rencontre entre les deux personnalités a aussi porté, selon le général Oligui Nguema, sur « le renforcement d'une coopération qui passe par l'ouverture du marché



gabonais aux entreprises ivoiriennes, dont l'expertise dans divers domaines est avérée ».

Pour sa part, Alassane Ouattara a souligné les « échanges fructueux » au cours de cette rencontre ainsi que l'«excellente et fraternelle coopération entre les deux pays depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1966 ».

« La Côte d'Ivoire salue les efforts que vous déployez pour retourner à la normalité constitutionnelle », a déclaré Alassane Ouattara, disant « apprécier le climat apaisé » au Gabon.

Alassane Ouattara a félicité le général Oligui Nguema pour « la convocation du dialogue national inclusif », auquel il souhaite « un plein succès dans l'intérêt

Le général Brice Oligui Nguema et le président Alassane Ouattara du peuple frère gabonais ».

« La Côte d'Ivoire sera à vos côtés pour vous offrir nos conseils », a assuré le président ivoirien, ajoutant que les deux pays s'étaient aussi engagés à « intensifier leurs échanges économiques et commerciaux, notamment dans les secteurs agricole, minier et énergétique ».

Le président de transition du Gabon s'est entretenu éga-

lement avec la diaspora gabonaise et a visité le Centre national de recherche agronomique. Depuis sa prise de pouvoir, le général Oligui Nguema et Alassane Ouattara se sont déjà rencontrés en novembre 2023 lors du sommet Arabie saoudite-Afrique, à Ryad.

Le Gabon a été suspendu de l'UA qui a condamné le coup d'Etat. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, qui avait elle aussi suspendu le Gabon après le coup d'Etat, l'a réintégré en mars dernier, compte tenu « des avancées significatives dans le processus de retour à l'ordre constitutionnel ».

Au pouvoir depuis le 30 août 2023, le général Oligui Nguema a lancé le dialogue national inclusif début avril, en promettant à nouveau qu'il est censé préparer des élections « libres et transparentes » en 2025.

**Yvette Reine Nzaba**

## PÉKIN

## Changping promet l'innovation technologique

Dans la quête d'une connaissance et d'une découverte approfondies de la Chine, les journalistes des médias étrangers ont été séduits par le développement de haute qualité du district de Changping, axé sur l'innovation technologique, l'écologie et l'éducation.

Situé au Nord-Ouest de Pékin, le district de Changping est l'un des lieux stratégiques du développement de la capitale chinoise. Avec une superficie de 1343,5 km<sup>2</sup>, il promet le développement des industries de haute qualité dans l'innovation technologique, l'énergie propre, l'éducation et la recherche médicale. Territoire innovant et dynamique, ce district a, au cours des dernières années, connu une croissance continue dans la créativité high-tech et compte plus de quarante établissements d'enseignement supérieur, d'instituts de recherche scientifique et entreprises dont le campus en mutation de l'Université de Pékin, l'Université chinoise des sciences politiques et du droit ainsi que le Campus Shahe de l'Université centrale des finances et de l'économie.

La transformation accélérée de ce district s'appuie sur la construction d'une



Les journalistes s'imprégnant de la maquette du district de Changping/Adiac

nouvelle ville moderne et de premier ordre en se concentrant sur le développement scientifique, universitaire et écologique. Sur le plan culturel, l'histoire de sa civilisation s'étend sur 6000 ans, et les plus anciennes traces d'organisation administrative remontent à 2000 ans. En effet, Changping est un district touristique et culturel qui abrite deux sites appartenant au patrimoine culturel mondial : les tom-

beaux des Ming et le passe Juyongguan de la Grande muraille.

Pour une immersion approfondie des lieux, les journalistes participant au programme organisé par le Centre international de communication de la presse chinoise ont, entre autres, visité la Cité des sciences futures qui joue un rôle important en tant que plateforme majeure internationale d'innovation scientifique et technolo-

gique; la Centrale électrique intelligente intégrée à zéro carbone de la Power investment corporation ( Base importante pour la recherche des énergies photovoltaïque, nucléaire, intelligente...); l'école professionnelle Changping de Pékin (établissement clé à l'échelle nationale spécialisé dans la formation en transport, big data, cuisine et informatique) et enfin l'hôpital GoBroad de Pékin (seul institut de recherche

dans ledit district au cœur d'un écosystème de soins de santé innovants en Chine).

Il convient de noter que Changping est un lieu d'importance stratégique de la capitale. Il possède non seulement un profond héritage historique et culturel, mais il émane également une atmosphère contemporaine caractérisée par la mode, l'ouverture, le pluralisme et l'inclusivité.

**Gloria Imelda Lossele**



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



**LUTTE CONTRE LE MONKEYPOX EN AFRIQUE**

# Les Etats africains s'engagent dans une synergie d'efforts

La clôture le week-end dernier de la première réunion régionale urgente de haut niveau sur le monkeypox ou variole du singe en Afrique, tenue à Kinshasa du 11 au 13 avril, a été sanctionnée par d'importants engagements et décisions pour organiser, dans une synergie totale, la riposte contre cette maladie dans la région africaine.

Après deux jours de partage d'expériences et des discussions nourries entre les experts scientifiques, la journée du 13 avril, jour de la clôture de la rencontre régionale, a été marquée par la présence des ministres de la Santé de douze pays concernés par la maladie. Ces ministres ont décidé, selon le communiqué final, d'établir le groupe de travail africain pour la coordination entre les États membres affectés et à risque de monkeypox. Cette décision est assortie des priorités, entre autres, faciliter le renforcement des capacités de préparation et de réponse pour atténuer l'impact de la maladie en Afrique et au-delà; renforcer la surveillance effective, les capacités des laboratoires nationaux, la réponse rapide aux épidémies, et l'engagement auprès des communautés

touchées; élaborer une feuille de route régionale commune et nationale décrivant la prévention, la détection et le contrôle du monkeypox ; et prioriser la recherche scientifique et la synthèse des preuves pour une meilleure compréhension de la maladie, soutenir la prise de décision fondée sur des preuves pour la prévention et le contrôle de la maladie.

Les douze ministres se sont également engagés à promouvoir une approche « Une seule santé » et des mécanismes de réponse inclusifs et centrés sur la communauté. Il s'agit notamment de renforcer les efforts de réponse dans leurs pays respectifs et donner les ressources et les engagements politiques qu'ils méritent ; de développer et mettre en œuvre le plan national multisectoriel de lutte

contre le monkeypox dans tous les contextes ; de mettre en place des mécanismes de coordination et de responsabilisation multisectoriels incluant d'autres ministères et les partenaires. D'autres engagements non moins importants ont été pris pour renforcer la mutualisation des efforts entre les différents pays africains touchés ou à risque de la variole du singe.

Les recommandations issues de la réunion régionale de haut niveau sur la riposte contre le monkeypox ne doivent souffrir d'aucun obstacle quant à leur mise en œuvre. D'où le plaidoyer du ministre de la Santé de la République démocratique du Congo (RDC), le Dr Emmanuel Roger Kamba, à ses pairs. « Je vous appelle à faire matérialiser les recommandations des assises de

Kinshasa afin d'assurer la surveillance épidémiologique dans la région et éradiquer cette maladie dont les origines sont congolaises», a-t-il déclaré. Notons qu'en Afrique, la RDC et le Nigeria restent les pays les plus infectés par le monkeypox.

Organisée avec l'appui financier d'Africa CDC et plusieurs partenaires techniques et financiers du secteur de la santé dont l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations unies pour l'enfance, la première réunion régionale de haut niveau sur la réponse contre le monkeypox en Afrique a connu la participation de douze pays, à savoir Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Ghana, Liberia, Nigeria, Ouganda, Centrafrique et le pays hôte, la RDC.

*Blandine Lusimana*

**NORD-KIVU**

## Reprise des émissions de la RCM

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a assuré prendre acte de la reprise des émissions de la Radio communautaire de Mangina (RCM), agglomération située à 30 km de Beni, au Nord de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

L'Olpa demande aux autorités militaires du Nord-Kivu à favoriser le droit d'informer et d'être informé. A l'en croire, la RCM a repris ses émissions le 7 avril, après 90 jours de fermeture et une restitution de son matériel (émetteur, mixeur, micro, stabilisateur...) par les autorités militaires de l'opération Sokola 1 de Beni.

Le matériel de RCM, selon l'Olpa, a été confisqué par des militaires de l'armée congolaise ayant pris d'assaut ses installations, le 6 janvier. Ce qui avait réduit ce média au silence. Ces militaires, a fait savoir l'Olpa, reprochaient aux journalistes de cette radio le fait d'avoir diffusé, le 16 décembre 2023, une émission intitulée « Révélation du peuple », qui inciterait la population à la révolte et à défier les autorités militaires.

*Lucien Dianzenza*



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Un Espace de Vente:**




Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



**Un Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Les Dépêches de Brazzaville** 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## NUIT DU BASSIN DU CONGO

## Clôture en musique du Conclave de Kinshasa

À l'image de la diversité culturelle partagée aux assises régionales qui rassembleront les deux Congo, le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale, neuf têtes d'affiche sont annoncées sur le podium le 24 avril à l'Académie des Beaux-arts dès 17h00.

La Nuit du bassin du Congo s'annonce bien inédite avec une affiche comme on n'en voit pas souvent. Jazz, rumba, afro pop, afrobeat, Folublues sont au nombre des genres et styles musicaux qui vont la nourrir mais pas seulement. Une certitude, il y en aura pour presque tous les goûts. En effet, déjà avec les neuf têtes d'affiche, en majorité des artistes congolais, à l'instar de Jacques Tshimankinda, Bill Clinton, Popal Isse, Maria Milagros, Calebasse, DJ Numerator et Stéphane Malonga mais aussi la Newyorkaise Eleanor Drury Dubinsky et la Camerounaise Jato Sonita, ça promet !

Et, bien plus encore, treize autres artistes de la place interviendront sur la scène de la Nuit du bassin du Congo, a dit au Courrier de Kinshasa Vincent Kunda. Le président de Kongo River souligne à ce propos le caractère inédit de la soirée, conçue pour être un événement mémorable. « En plus des neuf artistes annoncés, le quartet d'Eleanor Drury va accompagner treize



artistes locaux, instrumentistes et chanteurs », nous a-t-il affirmé. Les échanges d'Eleanor Drury avec des artistes locaux s'inscrivent dans l'esprit du Conclave du Bassin du Congo. Il faut donc s'attendre à un répertoire bien original des artistes à sa clôture. Prisque Bakana et Djanel'Ange en font partie, nous a-t-il averti. Et, outre les différentes interprétations et improvisations en préparation, Vincent Kunda

a parlé d'un morceau inédit, à savoir que « les artistes se produiront ensemble pour le "Son du Bassin du Congo", "Song of Congo Basin", en anglais ». Et d'ajouter : « Le plus important, c'est que chacun va apporter son savoir-faire pour donner une couleur toute nouvelle à des tubes internationaux, notamment la chanson iconique de Louis Armstrong What a wonderful world (Le



monde merveilleux) ». Rappelons-le, la Nuit du bassin du Congo est un événement musical organisé en marge du Conclave du Bassin du Congo qu'abrèvera Kinshasa du 22 au 24 avril 2024. Ce dernier entre dans le cadre des événements généralement tenus dans le monde à l'occasion de la Journée internationale de la terre nourricière ou de la terre. Initié dans cette perspective par l'ambassade des Etats-Unis,

le Conclave entend susciter, comme le veut la circonstance, une prise de conscience globale et une action localisée de la région au niveau du Bassin du Congo. D'où la participation des cinq nations qui le compose. Ceci, dans la visée d'engendrer, si pas de stimuler, des comportements déjà adoptés en vue de changements positifs durables pour l'environnement.

Nioni Masela

## KUNDÉ D'OR 2024

## Tidiane Mario en lice pour la compétition

L'artiste Tidiane Mario du Congo est nommé parmi les artistes qui prendront part à la 22<sup>e</sup> édition du Kundé d'or qui se tiendra, le 8 mai, à Ouagadougou au Burkina Faso.

Sur les 1 178 œuvres en compétition, le comité de sélection est parvenu à retenir trois nominés par catégorie. Le Congolais Tidiane Mario sera en course dans la catégorie du meilleur artiste de l'Afrique centrale avec Ferré Gola de la République démocratique du Congo et Sandrine Nnanga du Cameroun.

Le participant ou la participante doit obéir aux critères de sélection : être un artiste ou groupe musical, auteur de deux albums au moins dont le dernier a été sorti et diffusé entre le 1er mars 2023 et le 29 février 2024. L'album doit être d'une bonne qualité technique et artistique et avoir connu un succès commercial ou médiatique (médiat, Internet,

espaces de diffusion...). L'artiste doit avoir œuvré pour sa promotion à travers des actions médiatiques et hors médias et faire montre d'une progression artistique et d'innovation constante dans l'organisation et la gestion de sa carrière.

Les récompenses sont prévues dans dix catégories et cinq prix spéciaux, notamment Kundé du meilleur artiste de musique traditionnelle ; de la meilleure chanson moderne d'inspiration traditionnelle ; de l'artiste le plus joué en discothèque ; du meilleur clip vidéo ; de la révélation ; de l'espoir ; du meilleur featuring burkinabè ; du meilleur artiste féminin ; Kundé d'or. Des prix spéciaux dans les catégories meilleur artiste



burkinabè de la diaspora ; meilleur artiste étranger vivant au Burkina Faso ; meilleur artiste de l'Afrique de l'Ouest ; meilleur artiste de l'Afrique centrale ; meilleur featuring de l'intégration africaine. Les prix seront également remis aux réa-

lisations des artistes burkinabè les plus brillants et les plus prolifiques, mais aussi celles des créateurs de toute la région d'Afrique de l'Ouest et du centre. Plusieurs pays participeront à cette compétition, à savoir Côte d'Ivoire, Togo, Mali, Congo, Cameroun ;

République démocratique du Congo, Burkina Faso, France, Etats-Unis d'Amérique. Chaque année, le trophée de la musique au Burkina-Faso « Kundé d'or » décerne des prix aux meilleurs artistes musiciens.

Rosalie Tsiankolela Bindika

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Espagne, 31e journée, 1re division**

Faitout Maouassa est resté sur le banc lors du succès de Grenade face à Alavés (1-1). Les Andalous restent relégables avec 11 points de retard sur la zone de sauvetage.

**Espagne, 35e journée, 2e division**

Santander chute à Burgos (1-2). Avec Jordi Mboula titulaire et remplacé à la 61e.

**Géorgie, 12e journée, 1re division**

Dila Gori est tenu en échec par le Dinamo Batumi (0-0). Sans Romaric Etou, resté sur le banc.

**Grèce, 4e journée des play-down, 1re division**

Thievy Bifouma, remplacé à la 82e, et Kifisia sont défaits à domicile par le Panaitolikos (1-2). Doublé par son adversaire, Kifisia retombe sous la zone de flottaison.

**Israël, 2e journée des play-down, 1re division**

En supériorité numérique depuis la 28e minute, l'Hapoel Tel Aviv ne prend qu'un point face à la lanterne rouge, Petah Tikva (1-1). Bryan Passi était titulaire, tandis que Mavis Tchibota est entré à la 46e.

**Italie, 32e journée, 1re division**

Cagliari prend un point prestigieux sur le terrain de l'Inter Milan (2-2). Antoine Makoumbou a joué



Quatrième but de la saison pour Gabriel Charpentier (parma-calcio)

toute la rencontre.

Monza rapporte un point de Bologne (0-0). Avec Warren Bondo averti à la 79e et remplacé à la 84e. Les Lombards sont 11e avec 43 points, les Sardes sont 14e avec 31 points.

**Italie, 33e journée, 2e division**

Vainqueur 2-0 de Spezia, Parme poursuit sa marche tranquille vers la Série A. Entré à la 60e, Gabriel Charpentier a doublé la mise pour son équipe à la 87e, inscrivant son 4e but de la saison.

**Lecco bat la Reggina 1-0. Sans Corentin Louakima.**

Parme est premier avec 69 points, Lecco est der-

nier avec 26 points.

**Kosovo, 29e journée, 1re division**

Drita bat le Liria Prizren (4-2). Sans Raddy Ovouka, resté sur le banc.

en corner par le portier adverse.

A la 27e, il égalise d'une tête sur un centre d'Elia. Son 7e but de la saison en championnat.

Le Servette s'incline à Bâle (1-2). Avec ce 4e revers de rang, Bradley Mazikou, titulaire et pris de vitesse sur le but de Barry, et ses coéquipiers marquent le pas.

Lausanne et Morgan Poaty, titulaire, battent Zurich (1-0).

**Turquie, 32e journée, 1re division**

Chandrel Massanga, titulaire, et Hatayspor s'inclinent à domicile face à Istanbulspor (0-3).

L'Adana Demirspor fait match nul avec Kayserispor (0-0). Sans Breyton Fougeu.

**Turquie, 30e journée, 2e division**

Genclerbirligi chute à Ankara (1-2). Avec Fran-

Moussaki totalise désormais 5 buts et 4 passes décisives.

Vancy Mabanza est entré à la 53e lors du revers de Schiffange face à Differdange (0-4).

**Pays-Bas, 30e journée, 1re division**

Avec Brayann Pereira titulaire, le NEC Breda concède le nul 2-2 face au PEC Zwolle.

**Portugal, 28e journée, 1re division**

Réduit à dix à la 42e, Boavista s'incline à Arouca (1-2). Gaïus Makouta était titulaire. Les Portugais ne comptent plus que deux points d'avance sur la zone de relégation.

**Roumanie, 4e journée des play-offs, 1re division**

Durel Avounou, remplacé à la 77e, et le CFR Cluj s'inclinent à domicile face au Steaua Bucarest (0-1). Roumanie, 4e journée des



Troisième but en trois journées pour Sylver Ganvoula (DR)

**Slovaquie, 5e journée des play-offs, 1re division**

Troisième, le DAC Dunajská prend un point chez le Slovan Bratislava (0-0) et reste à 22 points du leader. Yhoan Andzouana était capitaine et latéral droit.

**Suisse, 32e journée, 1re division**

Les Young Boys battent Lucerne (4-2). Avec le troisième but consécutif de Sylver Ganvoula. A la 5e, l'international congolais décoche une lourde frappe du gauche, boxée

cis Nzaba titulaire. Aligné au poste de latéral droit, il a été remplacé à la 77e.

**Luxembourg, 24e journée, 1re division**

Doublé pour Herman Moussaki, buteur aux 23e et 90e+4 et artisan du succès de Dudelange à Mersch (4-3). L'ancien Caennais a ouvert le score d'un plat du pied gauche dans le but vide, puis a délivré un centre parfait pour Hadji (3-1, 55e). Alors que les locaux avaient égalisé à la 3-3, il marque le but de la victoire d'une tête à bout portant à la 90e+4.

play-down, 1re division Hermannstadt l'emporte 3-1 à Arad. Sans Kablan Ngoma, resté sur le banc.

**Russie, 24e journée, 1re division**

Ural bat le Dinamo Moscou (2-1). Avec Emmerston Illoy Ayyet titulaire en défense centrale. Le FK Ural est 13e et barragiste provisoire.

**Russie, 27e journée, 2e division**

L'Arsenal Tula bat le SKA Energiya (1-0). Titulaire, Erving Botaka Yoboma a été remplacé à la 81e.

Camille Delourme



Doublé pour Herman Moussaki, également auteur d'une passe décisive à Mersch (DR)

FOOTBALL

# Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Albanie, 31e journée, 1re division**  
Vaincu à Egnatia (2-1), le Partizani a probablement perdu son titre au profit de l'ancienne équipe de Dzon Delarge, qui compte désormais 9 points d'avance au classement. Titulaire, Archange Bintsouka était titulaire.

**Allemagne, 29e journée, 1re division**  
Niels Nkounkou et Francfort sont corrigés à Stuttgart (0-3). Aligné sur la gauche de la défense à quatre, l'ancien Marseillais a souvent été mis en difficultés, confirmant qu'il est plus à l'aise dans un poste plus avancé de piston gauche. Averti à la 23e et remplacé à la 66e.

**Allemagne, 33e journée, 3e division**  
Sans Yann Mabella, non convoqué, Mannheim prend un point à Duisbourg (1-1).

**Allemagne, 29e journée, 4e division groupe Nord**  
Oldenbourg prend un point à Spelle-Venhaus (3-3). Remplaçant, Aurel Loubongo-Mbougou est entré à la pause, alors que les locaux menaient 2-0.

Angleterre, 33e journée, 1re division  
Burnley partage les points avec Brighton (1-1). Han Noah Massengo, appelé dans le groupe pour la première fois depuis le 10 février, est resté sur le banc.

**Angleterre, 44e journée, 3e division**  
William Hondermarck n'est pas entré en jeu lors du revers de Northampton

Town à Fleetwood Town (0-2). Déjà assuré du maintien, le promu termine la saison en roue libre.

**Angleterre, 4e journée, 4e division**  
Sixième défaite consécutive pour Newport County, soumis sur son terrain par les Tranmere Rovers (1-2). Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 66e. A deux journées du terme, Newport est assuré de rester en League Two la saison prochaine.

**Autriche 23e journée, 2e division**  
Kévin Monzialo est entré à la 61e lors du revers à domicile de St-Pölten face à Admira (0-3). Candidat à la montée, St-Pölten est désormais relégué à 17 points du premier, l'AK Grazer. Seule la première place permet d'accéder en première division.

**Belgique, 3e journée des play-offs, 1re division**  
Sans Senna Miangué, à l'infirmerie, le Cercle de Bruges prend un point à Genk (1-1).

**Belgique, 2e journée des play-down, 1re division**  
Lanterne rouge à l'issue de la saison régulière, le RWDM Molenbeek se relance dans la course au maintien en battant Eupen 3-1. Titulaire, Christ Makosso a joué toute la rencontre dans l'axe centrale.

Les Molenbeekois sont désormais 2e sur 4, à 3 points de Charleroi et avec 2 longueurs d'avance sur Eupen et Courtrai.  
Belgique, 29e journée, 2e division

Liège l'emporte 2-1 sur le terrain de la réserve du FC Bruges. Remplaçant, Yannick Loemba est entré à la 58e.

**Bulgarie, 8e journée des play-offs, 1re division**  
Ryan Bidounga est resté sur le banc lors du match nul du CSKA 1948 face à Ludogorets (0-0).

**Chypre, 9e journée des play-down, 1re division**  
Sans Ravy Tsouka Dozi, absent du groupe, l'AEL Limassol bat Othellos (3-2). L'AEL a déjà assuré son maintien à deux journées de la fin.

Déjà relégué, Zakakiou est étrillé à Achna (2-6). Valdy Matongo, titulaire, a été remplacé à la 69e, tandis qu'Exaucé Nzaou était absent de la feuille de match.

Croatie, 30e journée, 1re division  
Sans Merveil Ndockyt, en phase de reprise, Gorica s'incline 0-2 à domicile face au Dinamo Zagreb.

**Ecosse, 33e journée, 1re division**  
Sans Loick Ayina, resté sur le banc, Ross County bat les Glasgow Rangers 3-2.

**Ligue 2, 32e journée**  
Après une série de 7 matches sans victoire (quatre défaites et trois nuls), Ajaccio renoue avec la victoire face à Saint-Etienne (2-0). Titulaire, Christopher Ibayi a ouvert le score sur penalty à la 17e minute. Remplacé à la 67e, l'avant-centre des Diables rouges a inscrit son 5e but depuis son arrivée en Corse en janvier.

Notons la présence de Josué Escartin sur le banc corse.

Plus de cinq mois après sa dernière titularisation, face à Laval, Kévin Mouanga faisait son retour dans le onze de départ d'Annecy, net vainqueur de...Laval sur la pelouse du stade Francis Le Basser (3-0). Emprunté en début de match, il a trouvé ses marques avant de sortir, perclus de crampes, à la 78e.

Titulaire, Marvin Baudry empêche le 0-4 à la 56e, mais n'est globalement pas parvenu à stabiliser sa défense.

Mons Bassouamina est entré à la 69e lors du carton de Pau à Valenciennes (4-1). Le score était alors de 3-0 pour les Béarnais.

Sans Bevic Moussiti Oko, blessé aux adducteurs, ni Yvan Iki Dimi, laissé à disposition de la réserve, Concarneau et Amiens se neutralisent (0-0).

Au classement, Laval est 5e avec 59 points, à 5 longueurs du second, mais avec un point d'avance sur Caen, 6e.


Avec 47 points, Pau est 9e, suivi d'Amiens, 10e avec 44 points, d'Ajaccio, 11e avec 42 points et de Grenoble, 41 points. Les Isérois et Nolan Mbemba qui accueilleront Angers lundi soir.

Fort de sa série de cinq succès consécutifs, Annecy, 15e avec 39 points, construit son maintien.

En revanche, Concarneau, 18e avec 34 points, coule en silence.

Notons que Valenciennes, lanterne rouge avec 17 points, est mathématiquement relégué en National1.

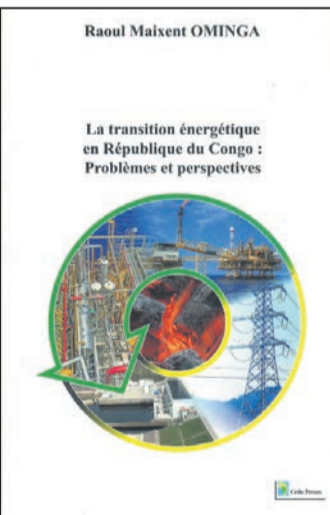
Camille Delourme



# EN VENTE

Raoul Maixent OMINGA

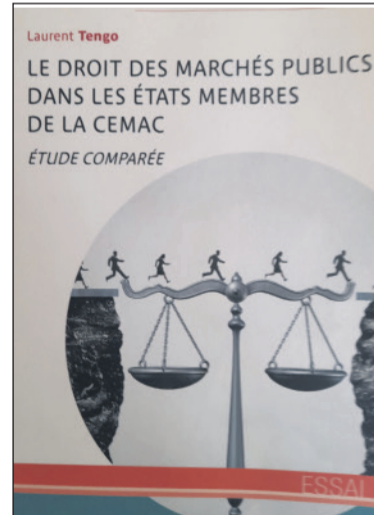
La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives



Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC


ÉTUDE COMPARÉE



Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

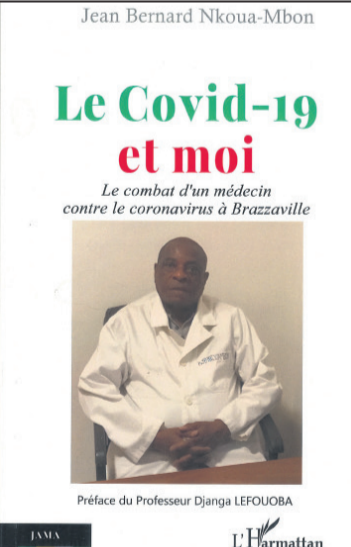
POÉSIES DES CINQ CONTINENTS



Jean Bernard Nkoua-Mbon

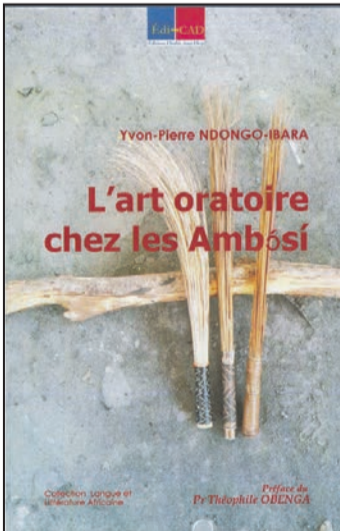
Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville



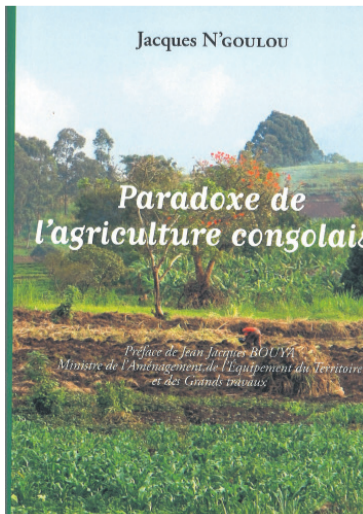
Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí



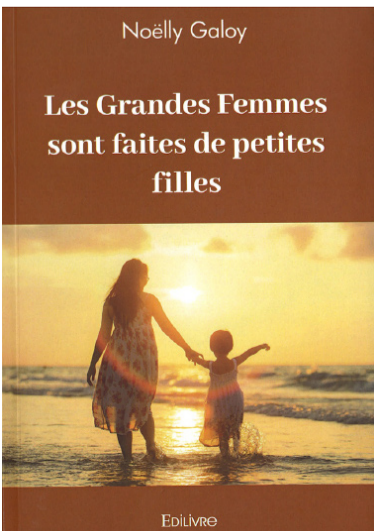
Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise



Noëilly Galoy

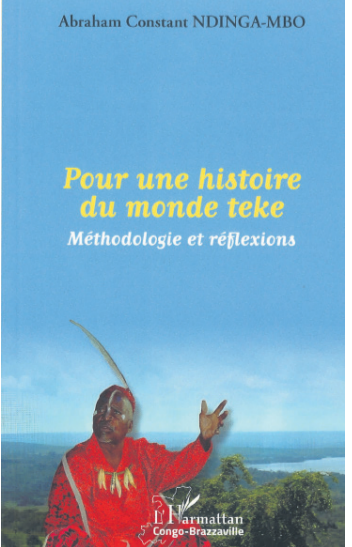
Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

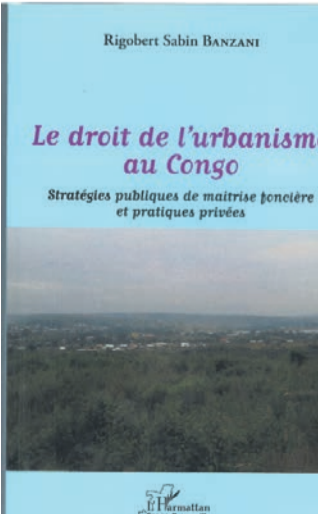
Méthodologie et réflexions



Rigobert Sabin BANZANI

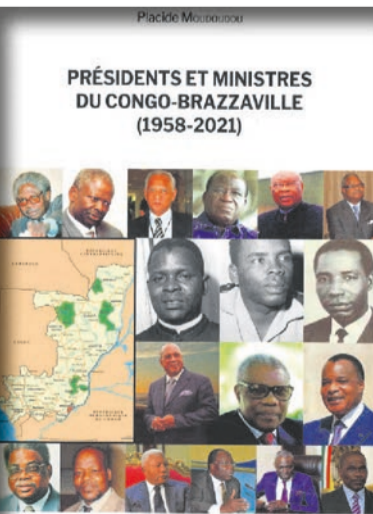
Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Placide Moulouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

## L'AS Otohô se remet en confiance

L'AS Otohô a repris la deuxième place du championnat qu'elle avait perdue au terme de précédentes journées. C'est le principal enseignement de la 19e journée de la compétition qui s'est achevée le 14 avril.

A sept journées de la fin du championnat national Ligue 1, le suspense reste entier en ce qui concerne la lutte pour le titre mais aussi pour les places africaines. L'Athlétic club Léopards de Dolisie tient à sa première place après s'être imposé à Pointe-Noire, 2-0, devant le FC Nathalys, la lanterne rouge. L'Interclub et l'AS Otohô se donnent coup pour coup afin de mettre la pression sur le leader.

Les Fauves du Niari (39 points) sortent de la 19e journée avec un petit matelas de cinq points d'avance grâce à la défaite de l'Interclub qui le talonnait au terme de la 18e journée. L'Interclub a concédé une défaite 0-1 devant le FC Kondzo, perdant ainsi une place au classement au profit de l'AS Otohô qui ne s'est pas fait plier devant V Club Mokanda, 2-0. Les tenants du titre retrouvent



leur place de dauphins (34 points) sans pourtant réduire la distance qui les séparait avec les Léopards. Les prochaines rencontres s'annoncent déterminantes puisque l'AC Léopards af-

frontera respectivement les Diables noirs, l'AS Otohô et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), respectivement lors de la 20e, 21e et 22e journées pendant que l'AS Otohô sera

L'AS Otohô retrouve sa deuxième place/Adiac opposée à l'AS BNG à la 20e et l'Etoile du Congo à la 22e journée. Des rencontres qui donneront sans nul doute les premiers éléments de réponse sur l'issue de la compétition.

Du suspense à tous les étages puisqu'au pied du podium, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) a conservé sa quatrième place en faisant jeu égal, 1-1, devant l'Etoile du Congo. La JST (31 points) revient à deux unités de l'Interclub, l'actuel troisième (33 points). Le Cara ayant fait jeu égal, 0-0, face à l'AS Vegas a vu les Diables noirs, vainqueurs de l'AS JUK 2-0, revenir à sa hauteur avec 29 points. V Club et l'Etoile du Congo occupent respectivement la 7e et 8e places.

Les Aiglons gardent la 5e place grâce à la confrontation directe. Dans la lutte pour le maintien, l'AS BNG a pris le meilleur sur l'AS Cheminots, 3-0, remontant ainsi à la 10e place avec 22 points. La 20e journée qui se jouera les 19, 20 et 21 avril livrera une autre vérité.

**James Golden Eloué**

## JUDO

## Les meilleurs athlètes de Brazzaville récompensés

La ligue départementale de judo a organisé, du 13 au 14 avril au gymnase Nicole-Oba, l'édition 2024 du championnat départemental. Près de deux cent cinquante athlètes issus des clubs de la capitale ont participé à cette compétition et les meilleurs de chaque catégorie ont reçu des médailles et coupes.

La ligue départementale de judo de Brazzaville a réuni les judokas et les meilleurs de chaque club se sont affrontés en présence des responsables de la Fédération ainsi que de la direction départementale des Sports. Dans une effervescence digne de ce sport qui draine des foules, les athlètes ont donné le meilleur d'eux afin non seulement de défier leurs adversaires mais aussi de chercher un bon positionnement au classement général.

Au total, cent onze athlètes (toutes catégories confondues) dont cent quatre-vingt-trois hommes et trente-cinq filles ont été issus de trente-cinq clubs. Dans le fair-play, les athlètes se sont distingués puisque chez les dames, notamment dans la catégorie des -48 kg, Princia Itoumba du club TSK a remporté la médaille d'or, suivie d'Ela Matala de Kaké puis de Trifinie Abomi d'Olympique club. Dans la catégorie des

-52kg, c'est Séphora Mankala de Dragon club qui a été hissée en tête tandis que Victoria Ngoulou, du même club, a remporté la médaille d'argent devant Mavie Mabounda de KGS. Du côté des 57kg, le trio gagnant est composé de Mpiaya, Yamfu et Ngatsé, respectivement de Gragon, Kawashi et St Michel.

Au classement des messieurs, particulièrement chez les -60 kg, Serge Mbanza de la DGSP a difficilement remporté la médaille d'or devant son adversaire Rabby Mbemba (médaille d'argent) de Kawashi et le médaillé de bronze, Stone Ngakosso de A. A Neto. Du côté des -66 kg, Gédéon Okombi a dominé sa catégorie. Emmanuel Nkaya a fait autant chez les -73 kg.

Cette compétition, dans son ensemble de haut niveau, était un baptême pour les dirigeants de la ligue. Constitué des vieux routiers de ce sport de combat, le bureau exécutif de la ligue a appor-



La remise des médailles/Adiac ce championnat ». Il a ainsi demandé aux autres ligues départementales de poursuivre l'exécution de leur calendrier.

**Rude Ngoma**

té des innovations dans l'organisation des compétitions, notamment dans la communication entre la table et les arbitres en instaurant le système des oreillettes et bien

d'autres. Le président de la Fédération, Me Francis Neyl Ata, a, d'ailleurs salué, « le dévouement de tous ceux qui ont travaillé pour la réussite de

## COOPÉRATION CULTURELLE

# Réception d'une stèle en hommage aux combattants africains

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a transmis le 12 avril à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, la stèle en souvenir de Brazzaville, capitale de la France libre sous De Gaulle, et en hommage aux combattants africains tombés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Conçue à l'image de la stèle érigée à Verquin, dans le Nord de la France, l'œuvre mémorielle qui n'a pas été dévoilée témoigne de la volonté de la coopération parlementaire entre la République du Congo et la France. Son arrivée fait suite au séjour de travail du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, en France. La stèle en souvenir de Brazzaville, capitale de la France libre et en mémoire de l'action du général de Gaulle et de tous ces tirailleurs africains qui ont sacrifié leur vie pour la liberté de la France, marque un tournant historique dans l'évocation de la place de Brazzaville dans l'histoire tragique de la France.

« Cette stèle raconte une partie de notre histoire, une histoire partagée avec la



Isidore Mvouba et Lydie Pongault posant avec leurs collaborateurs/DR

France. En recevant cette stèle qui fait aujourd'hui partie de notre patrimoine culturel, nous ne pouvons qu'être heureux parce que cela commémore un peu

une époque bien que douloureuse que nous avons vécue avec la France », s'est réjouie la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.

Selon Lydie Pongault, l'espace devant abriter cette stèle reste encore à déterminer d'autant plus que le souhait du gouvernement est de l'intégrer dans le circuit touris-

tique à mettre en place avec la partie française. « Cette stèle est la bienvenue, elle aura sa place dans ce circuit », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## COOPÉRATION CULTURELLE

# Vers un partenariat entre le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et le musée royal de Belgique

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélénda Ayessa, a visité le musée royal de l'Afrique centrale, à Bruxelles, en compagnie de l'ambassadeur de la République du Congo en Belgique, Léon Raphaël Mokoko. Le but étant d'établir le partenariat culturel entre ces deux institutions.

Situé dans la province du Brabant flamand dans le parc de Tervueren, dans la périphérie de Bruxelles en Belgique, le musée royal de l'Afrique centrale est un établissement scientifique fédéral belge qui est sur le point d'établir un partenariat culturel avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Ce partenariat permettra à faire valoir l'histoire du Congo et ses innombrables richesses culturelles. C'est ainsi que dans la perspective de l'établissement de ce partenariat culturel entre ces deux institutions, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, musée de l'histoire du Congo, Bélénda Ayessa, s'est rendue au musée royal de l'Afrique centrale, afin de bien le connaître.

Cette découverte du musée royal de l'Afrique centrale a permis à Bélénda Ayessa, qui était accompagnée de l'ambassadeur du Congo en Belgique, Léon Raphaël Mokoko, de s'inspirer de l'expertise des musées des grandes civilisations. « C'est une interpellation de la conscience humaine. Parce que ce lieu interroge l'histoire, interroge le passé, un passé qui est important d'assumer, de tirer profit de cette mémoire-là, puisqu'il s'agit en réalité de la chose mémorielle dont il sera question aujourd'hui », a déclaré Bélénda Ayessa.

Le directeur du musée royal de l'Afrique centrale, Bart Ouvry,



La directrice générale du mémorial visitant le musée royal de l'Afrique centrale/DR

s'est dit très heureux de rencontrer et de recevoir sa collègue du musée de l'histoire du Congo, Bélénda Ayessa. « Je suis très heureux de rencontrer et de recevoir ma collègue du Congo. Nous avons ensemble visité notre musée et nous avons discuté des perspectives de travailler ensemble. Notre engagement en tant que musée d'Afrique ici, c'est de reconnaître notre passé, c'est de parler de notre passé, de ce qui s'est fait dans l'histoire coloniale et surtout de ce qui se passe aussi aujourd'hui », a-t-il souligné.

## Inscrire le mémorial au nombre des grands musées du monde

Avant de visiter le musée royal de l'Afrique centrale, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a eu un échange avec l'ambassadeur de la République du Congo en Belgique, Léon Raphaël Mokoko. Cet échange a porté sur la nécessité de faire connaître le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza à Bruxelles ainsi que comment présenter les éléments de l'histoire du Congo dans le musée royal de

l'Afrique centrale de Tervueren en Belgique. Ceci pour favoriser l'inscription du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza au nombre des grands musées au monde.

« Nous avons eu l'occasion avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza de visiter Tervueren dans ses mémoires d'Afrique centrale où sont exposées toute une gamme des spécialités des biens culturels d'Afrique centrale, du Bassin du Congo naturellement. Et cette richesse nous a beaucoup encouragé de discuter avec notre interlocuteur sur les nécessités

d'établir un pont de coopération, d'échanges culturels, mais aussi dans le domaine de la connaissance dans la mesure où nous avons besoin que les biens d'Afrique centrale en termes culturels soient mieux connus, que Savorgnan de Brazza soit mieux connu ici à Bruxelles au sein de l'Union européenne et aussi des autres communautés belges et autres », a indiqué le diplomate congolais.

Léon Raphaël Mokoko a fait savoir que ces discussions leur ont permis de s'enrichir d'une pensée culturelle pour le bien de la République du Congo, de ses citoyens, pour le bien de Savorgnan de Brazza mais aussi pour le bien de leurs interlocuteurs. « Nous espérons que dans un proche avenir, nous aurons à rediscuter avec nos partenaires sur la nécessité d'établir ce pont de coopération d'échanges culturels. », a-t-il signifié.

Notons que le musée royal de l'Afrique centrale trouve son origine en 1897, lorsque la section coloniale de l'exposition universelle de Bruxelles est établie à Tervueren. Ensuite sous l'impulsion du roi Léopold II, le musée actuel, intimement lié à l'histoire de la colonisation du Congo par la Belgique, est érigé entre 1905 et 1908 sur les plans de Charles Girault inspiré par le Petit Palais à Paris.

Bruno Zéphirin Okokana